

VARANE-POGGBA DEUX TAULIERS POUR LES BLEUS ?

MARDI 12 MARS 2013 2,20 €
N° 3402 - 40^e ANNÉE

FRANCE football

francefootball.fr

Anin
La confession
d'un torturé



Dans un entretien passionnant, **Michael Garcia**, le procureur américain chargé notamment d'enquêter sur l'attribution de la Coupe du monde 2022, l'affirme haut et fort : il ira jusqu'au bout

QATAR GATE

« JE METTRAI TOUT SUR LA TABLE »

M 00705 - 3492 - F: 2,20 €



ALLEMAGNE 3,40 € | AUTRICHE 3,40 € | BELGIQUE 2,50 € | CANADA 4,05 \$ | DANMARK 3,10 € | ESPAGNE 3,10 € | GRÈCE 3,40 € | ITALIE 3,10 € | JAPON 3,10 € | LUXEMBOURG 2,50 € | MAROC 2,70 € | PAYS-BAS 3,40 € | PORTUGAL CONT. 3,80 € | ROUMANIE 2,70 € | SUISSE 5,00 CHF | TUNISIE 3,00 DYN | ISSN 0051-9157 | PHOTO DR



4 L'ÉVÉNEMENT

QATARGATE Pourquoi l'enquêteur sort de l'ombre



REPORTAGE

Anin, tempête intime **20**



ANALYSE

Varane et Pogba, pourquoi attendre ? **28**



14 | VOYAGE EN BALLON

16 | AU CŒUR DE...
Lyon-Marseille

24 | ENTRETIEN

Landreau : « Ça fait dix-sept ans qu'on attend beaucoup de moi »

32 | HISTOIRES

« Nous aussi, on a joué contre Beckham ! »

34 | DOSSIER

Entraîneurs français, l'envers du Golfe

38 | HORS JEU

Jamais sans mon concierge

42 | ACTU

Résultats L1

48 | Résultats L2

56 | Résultats étranger

62 | TÉLÉ

ÉDITO Par Gérard Ejnès

GARCIA AVEC NOUS

CE QUE NOUS AVONS APPELÉ, non sans une certaine brutalité, mais sans hésitation non plus, le Qatargate dans notre édition du 29 janvier dernier, et qui a fait tant de bruit, n'est pas, vous l'avez compris, une mince affaire. Parce qu'elle met en cause les fondements mêmes du football. Si ne serait-ce que quelques-uns de ceux qui sont chargés de le diriger à l'échelon planétaire ont les mains sales, alors ce n'est pas la peine d'exhiber de gentils petits enfants qui tiennent les mains de gentils grands joueurs avant les matches, ce n'est pas la peine de nous rebattre les oreilles avec des histoires de matches truqués, ce n'est pas la peine de nous déranger pour des histoires de violence dans les stades ou même de racisme. D'une certaine façon, le football ne peut être que ce que sont ceux qui le dirigent et chaque manquement à l'éthique de l'un de ces barons, chaque fait de corruption avéré, est une insulte à notre sport préféré.

C'est pourquoi l'entretien exclusif que nous a accordé Michael Garcia est un tournant absolu. Que nous dit-il, le super flic américain, dans cette interview littéralement extraordinaire ? Qu'il ira

« Plus que jamais le travail de fourmi de nos reporters nous incite à penser que l'attribution de la Coupe du monde 2022 au Qatar a été entachée d'irrégularités manifestes. »

jusqu'au bout de ses enquêtes. Que rien ne l'arrêtera. Et qu'il a besoin de tous les soutiens. Même ceux des journalistes qui mènent le même combat que lui, par amour de la justice et de la vérité, mais avec évidemment des possibilités d'investigation moindres. D'une certaine façon, nos sorts sont liés, car nos démarches sont parfaitement identiques.

Plus que jamais le travail de fourmi de nos reporters – qui ne fait que commencer – nous incite à penser que l'attribution de la Coupe du monde 2022 au Qatar a été entachée d'irrégularités manifestes propres à remettre en cause la décision du comité exécutif de la FIFA du 2 décembre 2010, même si, comme le souligne Michael Garcia, la FIFA a beaucoup plus tendance à condamner ses tricheurs qu'à remettre en cause les décisions qu'ils ont prises. Le procureur américain travaille énormément sur ce dossier Qatar, qui est le fer de lance de tous ceux qu'il explore avec des moyens dont personne de son profil n'a jamais pu profiter au sein même de la Fédération internationale.

Outre son énorme volonté d'aboutir, il affirme qu'il ne se fixe pas de limite de temps. De telles enquêtes ne se bâclent pas. Elles avancent au rythme des témoignages et ils sont déjà nombreux ceux qui ont eu le courage ou la sagesse de se présenter devant lui. Croyez-nous, vous n'avez pas fini d'être surpris.

L'entretien passionnant que nous publions marque donc un virage considérable, car il faut bien sûr deviner derrière tout ce qui est dit tout ce qu'il ne peut pas encore dire mais qu'il dira un jour. Forcément.

« Je mettrai tout ce que j'ai sur la table », déclare-t-il avec détermination. Il n'est pas interdit d'imaginer que cet homme-là est une bénédiction. ■

Vendredi prochain

ANTONETTI

500 matches au compteur



QATAR

POURQUOI L'ENQUÊTE

L'AMÉRICAIN EN CHARGE DE L'ENQUÊTE sur l'attribution des Coupes du monde 2018 et 2022 rompt le silence pour



PAR ÉRIC CHAMPEL
ET PHILIPPE AUCLAIR

L'entretien exclusif qui suit n'est pas truffé de révélations tapageuses, mais il va faire du bruit. Pour la première fois, Michael J. Garcia s'exprime longuement sur sa mission et sur ses investigations concernant les manquements à la morale et les soupçons de conflits d'intérêt au sein de la FIFA. Avec des propos sans ambiguïté, le président de la chambre d'instruction de la commission d'éthique confirme à la fois son indépendance, sa détermination, sa connaissance des dossiers et son envie de vérité. Il le dit haut et fort, il mettra « sans la moindre hésitation tout ce qu'il a sur la table, sans idées préconçues ». Cet ancien procureur fédéral du district sud de New York lance même un appel direct à « ceux qui savent des choses » concernant le vote du 2 décembre 2010 ayant désigné la Russie pour accueillir la Coupe du monde 2018 et le Qatar pour organiser celle de 2022.

Pour situer la portée de ces déclarations d'intention et évaluer leurs possibles conséquences, il faut rappeler le rôle essentiel tenu par Michael Garcia. Le 17 juillet 2012, le comité exécutif de la FIFA est passé aux actes. Pour faire face à la multiplication des accusations de corruption et enrayer la spirale infernale du discrédit, le gouvernement de la plus puissante fédération sportive au monde a

validé deux décisions importantes : la rédaction d'un nouveau code d'éthique pour tous ses membres et la séparation de sa commission d'éthique en deux chambres distinctes ayant des compétences en matière d'instruction et de jugement. À l'unanimité, l'Allemand Hans-Joachim Eckert a été désigné président de la chambre de jugement et l'Américain Michael J. Garcia président de la chambre d'instruction, la plus importante car elle est celle habilitée à mener des investigations.

Cet avocat de haut vol, associé du cabinet américain Kirkland and Ellis LLP, ancien vice-président d'Interpol pour les Amériques, jouit d'une double liberté de manœuvre : financière, car il n'a pas de limites de moyens ; et surtout administrative, car il est autonome et n'a pas besoin de saisir l'administration de la FIFA pour ouvrir des enquêtes. C'est en ce sens que l'interview que nous a accordée Michael Garcia fait écho à notre dossier sur le Qatargate publié le 29 janvier. Et pose de nombreuses questions.

IL JOUIT D'UNE
DOUBLE LIBERTÉ :
FINANCIÈRE ET
ADMINISTRATIVE

1. Pourquoi Michael Garcia a-t-il décidé de prendre la parole maintenant ?

Il était temps pour lui de rappeler qu'il n'est ni un loup solitaire ni l'inspecteur Gadget. Huit mois après sa nomination, il devait faire taire les réticences quant à sa légitimité et sa capacité à ne pas être un simple consultant de luxe aux ordres de la FIFA. La semaine dernière encore, Sylvia Schenk, la conseillère sport de Transparency International, avait parlé à son



REGARDEZ

UN SORT DE L'OMBRE

FF. Une sortie médiatique, forcément intéressée, qui relance le débat sur les éventuelles fautes commises.



sujet « d'un retour à la case départ » et avait dénoncé l'immobilisme de Michael Garcia. À sa façon et avec ses mots, il a prouvé le contraire. Le timing choisi correspond aussi aux prochaines échéances de la FIFA : comité exécutif les 20 et 21 mars, puis congrès fin mai à l'île Maurice. Le congrès sera appelé à voter pour prolonger la mission de Garcia et pour désigner son suppléant. Il était aussi opportun de lui livrer quelques indications sur la nature du travail déjà effectué.

2. Quel est le sens de son discours et comment faut-il l'interpréter ?

Le message est clair. Michael Garcia ne néglige aucune allégation et il mène plusieurs dossiers de front, même s'il a établi un ordre des priorités. En décembre 2012, il a déjà contribué à établir les faits de corruption ayant débouché sur la radiation à vie du Qatarî Mohamed ben Hammam, membre du comité exécutif et président de la Confédération asiatique (AFC). Dans les prochains jours, il s'apprête à rendre ses conclusions sur l'affaire ISL (*voir par ailleurs*). Il fait aujourd'hui appel à des témoignages pour avancer sur d'autres sujets qu'il connaît déjà très bien. Pour lui, percer l'opacité du monde de la FIFA est une source de motivation et un défi. Indirectement, il le fait savoir à ceux qui voudraient se taire ou pourraient se croire intouchables.

**SON OBSESSION :
PERCER L'OPACITÉ
DE LA FIFA**

3. A-t-il agi avec l'aval de Sepp Blatter ?

Forcément. Le président de la FIFA a tout intérêt à faire savoir qu'il ira au bout de son processus de réforme de la gouvernance et de son opération nettoyage de la FIFA. Dans l'ombre, la succession de Blatter est déjà ouverte et le bras de fer avec l'UEFA sur la modification des statuts est l'aspect le plus visible de cette très politique guéguerre des hommes. Blatter n'a pas exclu de briguer un nouveau mandat en 2015 ou, au pire, de postuler à un intérim à la tête d'une instance qu'il veut délester de toutes ses casseroles. Pour laisser un héritage propre et net.

4. Peut-il s'intéresser à la rencontre Sarkozy-Platini-émir du Qatar à l'Élysée ?

En théorie, oui. En vertu du chapitre 41 du nouveau code d'éthique de la FIFA, les membres de l'instance sont tenus de « collaborer à l'établissement des faits ». Le 23 novembre 2010, à quelques jours du vote, une réunion au sommet avait eu lieu au palais de l'Élysée à l'initiative de Nicolas Sarkozy. Ce jour-là, le président de la République avait invité le prince du Qatar, Tamin ben Hamad al-Thani, et Michel Platini. Et il a été question du soutien que le président de l'UEFA pourrait apporter à la candidature des Qataris. Mais il paraît difficile d'établir que cette rencontre a dépassé le cadre d'un lobbying d'État et débouché sur une forme avérée de conflits d'intérêt.



En revanche, d'autres membres ou ex-membres du comité exécutif sont clairement dans le viseur de Michael Garcia, le Brésilien Teixeira, le Paraguayen Leoz ou le Thaïlandais Makudi, notamment.

5. Le Qatar doit-il s'inquiéter ?

Il en donne déjà l'impression car il s'agit beaucoup. Sur tous les fronts. Il s'est rapproché des États-Unis pour envisager un partenariat commercial concernant la construction d'infrastructures dédiées à la Coupe du monde 2022. La signature d'accords bilatéraux obligerait au versement de colossales indemnités en cas de dédit. En coulisses, l'émirat multiplie contacts et interventions pour que le président de la Confédération asiatique - qui sera élu le 2 mai - soit l'un de ses protégés. Cela lui permettrait d'avoir un émissaire au sein du comité exécutif de la FIFA, de savoir ce qu'il s'y dit et d'y combattre de l'intérieur l'idée soutenue par Michel Platini d'une Coupe du monde élargie à tous les pays du Golfe. Enfin, il y a huit jours, Jérôme Valcke s'est fait le porte-parole zélé d'une

LE QATAR AU CENTRE DES INTERROGATIONS

compétition se déroulant en hiver au Qatar. Pour justifier cette intervention, le secrétaire général de la FIFA a évoqué des « raisons médicales » liées aux trop fortes chaleurs estivales.

6. Que peut-il se passer dans les prochaines semaines ?

Au cours de notre entretien, Michael Garcia n'a pas livré d'intime conviction. Mais ses réponses comme ses non-dits indiquent clairement que le Qatar est au centre de ses préoccupations et de ses interrogations. Il attend maintenant de savoir jusqu'où et dans quelles proportions l'attribution de la Coupe du monde 2022 a été faussée et manipulée. Deux éléments pourraient l'aider dans sa démarche. Que le congrès de la FIFA du mois de mai ne signe pas la victoire des partisans de l'immobilisme et qu'il avalise sans restriction la réforme des statuts. Que, sous la pression de l'opinion publique et médiatique, le dévoilement entamé ces derniers mois aboutisse à la production de preuves tangibles. Et irréfutables. ■ É. C. ET P.L.A.



MICHAEL GARCIA

« Je mettrai tout sur la table »

CHARGÉ PAR LA FIFA DE NETTOYER LA GRANDE MAISON DU FOOT, l'ex-super flic d'Interpol révèle pour la première fois son jusqu'au-boutisme. Une prise de position qui risque d'en faire trembler quelques-uns... **RECUEILLI PAR** PHILIPPE AUCLAIR ET ÉRIC CHAMPEL, À ZÜRICH

DÉCROCHER CET ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC MICHAEL GARCIA, le premier qu'il ait donné aux médias depuis une très brève interview accordée à une chaîne de télévision allemande en août 2012, n'a pas été une tâche facile. Un long échange de messages et de conversations téléphoniques a finalement débouché sur une rencontre dans un restaurant italien de Zurich, alors que l'intéressé descendait tout juste de l'avion l'amenant des États-Unis. Garcia, détendu, souriant, fait son apparition pile alors que les cloches d'une église voisine sonnent la demi-heure après midi. Surprise : l'inatteignable, le silencieux ex-procureur général de l'État de New York, ex-super flic d'Interpol, est ouvert, loquace, curieux aussi. Pendant deux heures et demie, acceptant volontiers un verre de vin toscan, l'homme à qui la FIFA a confié la mission de nettoyer ses écuries s'est confié à *France Football*, ne refusant aucune question, y répondant parfois avant qu'elles ne soient posées. Il avait un message à faire passer, que l'on pourrait résumer ainsi : « Vous qui voulez parler, parlez maintenant. Sans crainte. Je vous protégerai. Je suis indépendant. J'entends mener ma mission au bout, sans a priori. Je ne suis aux ordres de personne. » Qu'il s'agisse de l'affaire ISL, qui approche de sa conclusion, ou des circonstances dans lesquelles les

Coups du monde 2018 et, surtout, 2022 ont été attribuées à la Russie et au Qatar. À ceux qui émettaient des doutes sur le bien-fondé de l'enquête menée par *FF* sur ce dernier dossier le 29 janvier, cet entretien apportera un irréfutable déni et renforcera l'espoir que la vérité, enfin, sortira du puits dont beaucoup voudraient tant qu'elle n'émerge pas.



JE DOIS EXAMINER LA CONDUITE DES GENS DU FOOTBALL.

« **Michael Garcia, comment définiriez-vous votre rôle et la nature exacte de votre mission ?** Mon rôle est clairement défini. Je dois examiner la conduite de gens du football et déterminer si elle a été en contradiction avec les codes de gouvernance en vigueur, que ce soit aujourd'hui ou à l'époque où des violations



auraient pu être commises. Ma mission à la FIFA est donc très spécifique, elle consiste à enquêter sur d'éventuelles violations de l'éthique.

Où en êtes-vous dans votre enquête sur l'affaire ISL (voir encadré), la société marketing de la FIFA déclarée en faillite en mai 2001 ?

C'est un sujet qui est arrivé sur mon bureau le jour où j'ai pris mes fonctions. Je dois examiner le non-lieu de l'enquête criminelle sur la FIFA et faire un rapport. J'ai examiné cette affaire comme j'examinerais quoi que ce soit d'autre qui suggère la question : "Y a-t-il eu des violations dans la conduite de ces gens ?" Je dois suivre la procédure normale et présenter ce rapport au juge Eckert, qui est le président de la chambre de jugement. Il lira mon rapport et prendra les décisions qui s'imposent. Je vais aussi suivre la procédure en informant évidemment le comité exécutif de ce que je fais. Un calendrier a été établi. Il y a une réunion du comité exécutif les 20 et 21 mars. Mon objectif est d'avoir au moins communiqué un rapport préliminaire d'ici là. Mais il y a beaucoup d'autres dossiers à l'étude, celui de la Coupe du monde (NDR : les votes d'attribution des Mondiaux de 2018 et 2022 à la Russie et au Qatar) dont j'ai été chargé de façon formelle...

De façon formelle, vous le confirmez ?

Oui, et tout est ouvert. C'est le message que j'essaie de faire passer, et je crois que c'est très important. Le moment est venu pour que les gens qui ont des informations viennent vers moi. Je n'ai aucune idée préconçue sur ce qui s'est passé, ou ne s'est pas passé. Il y a des gens qui disent "avoir quelque chose sur ci, ou sur ça". Eh bien, je leur dis : "Si vous le croyez vraiment, le moment est venu de vous montrer. Il y a des choses que nous pouvons faire, selon les dispositions du code, qui protégeront votre anonymat." Je travaillerai avec eux de cette manière. Ce qui ne serait pas... utile serait que, dans le cadre de cette large enquête, il y ait des personnes qui disent plus tard : "Eh bien, ils se sont trompés sur ce fait", alors qu'ils savaient avant. Vous le savez ? Dites-le moi ! Moi, je travaille, et je travaille dur pour découvrir ce qui est là, ou n'est pas là. Nous avons le cadre, l'endroit vers lequel les gens doivent venir s'ils pensent vraiment avoir quelque chose à dire. Sur quoi que ce soit ! Sur quelque aspect se rapportant à l'attribution de la Coupe du monde (2018 et 2022). C'est un message qui doit être entendu. On a parlé, on a écrit des articles sur le sujet, mais ce que vous avez maintenant, c'est un corps constitué, officiel, qui est en charge de ce dossier, et c'est important que les gens viennent me voir pour me dire ce qu'ils ont.

De quels moyens disposez-vous pour mener à bien votre mission ?

J'ai été un procureur fédéral où j'avais une autorité très étendue. Je pouvais requérir la communication de documents ou assigner la convocation de témoins devant un grand jury, signer des mandats de perquisition ; j'avais beaucoup de pouvoir pour obtenir des informations. Quand j'ai travaillé pour des sociétés privées, généralement, j'avais accès aux documents de

cette société, à ses employés, à ses systèmes e-mail, etc. Tout cela était à ma disposition. Pour cette mission, ce n'est pas le même éventail (d'outils), mais... c'est plutôt pas mal. Les officiels du football ont le devoir de parler à la chambre d'instruction et de contribuer à l'établissement des faits. Ils ont l'obligation de me communiquer des documents, mais ce que j'ai appris

c'est que la FIFA ne fonctionne pas comme une grande compagnie multinationale, avec une base de données, un système d'archivage des documents. C'est un agrégat de plusieurs confédérations et associations, de systèmes e-mails personnels différents...

Comment s'y prendre avec les gens extérieurs au milieu du foot ?

Eux n'ont aucune obligation de me parler. Quand vous allez en dehors de la FIFA elle-même, et que vous dites : "O.K., donnez-moi vos relevés bancaires, donnez-moi vos e-mails personnels", comment est-ce que je vérifie s'il y a d'autres comptes, d'autres (adresses) e-mails ? C'est

vraiment plus difficile. Donc, quand je parle aux gens et que ces gens sont dans le football, je leur pose des questions, parce qu'il y a une obligation de leur part d'y répondre et que ce serait une violation du code s'ils ne le faisaient pas... Ils doivent me rencontrer, me parler, répondre à la commission d'enquête pour établir les faits. Et ça, c'est bien. Quand il s'agit de gens qui ne sont pas dans le monde du football lui-même, alors là... J'ai travaillé comme procureur à l'étranger où je n'avais pas d'autorité ; on est alors dans ce même mode de fonctionnement, on essaie, par divers moyens que vous (journalistes) utilisez tous de façon régulière (il sourit), de faire en sorte que les gens vous parlent. On pose des questions, ça ne fait pas de mal d'en poser, et, parfois, quelqu'un finit par vous parler.

Vous nous confirmez que vous avez bien fait appel à des investigateurs extérieurs ?

Oh, oui, évidemment ! Je me suis servi d'investigateurs extérieurs, d'hommes de loi indépendants, d'experts dans différents cadres juridiques, comme par exemple la loi suisse. Et, dans tout ça, il n'y a jamais eu de problème quand j'ai senti que j'avais besoin de quelque chose. Il n'y a pas eu de désaccords ou de remarques du genre : "Non, ça coûte cher." Pour aller au bout des choses, il faut voir les témoins, face à face ; bien sûr, vous pouvez parler au téléphone, mais pour les vrais détails, il faut les avoir avec vous, il faut voyager, il faut examiner les documents (sur place), être sur le terrain... et vous pouvez avoir des gens qui font ça pour vous. Faire tout, tout seul, est impossible. Ça prendrait trop de temps. Moi-même, j'ai passé beaucoup de temps là-dessus. (Rire.)

Plus que ce à quoi vous vous attendiez ?

Peut-être, oui ! (Rire.) Écoutez, il s'agit d'un travail très important. Et très



LE MOMENT EST VENU POUR QUE LES GENS QUI ONT DES INFORMATIONS VIENNENT VERS MOI.

L'affaire ISL

International Sport and Leisure (ISL) était une agence de marketing sportif, filiale du groupe ISMM (International Sports Media and Marketing), fondée par Horst Dässler en 1982. Après avoir décroché son premier contrat avec la FIFA pour la Coupe du monde en Espagne (1982), ISL a obtenu l'exclusivité des droits des événements organisés par la FIFA jusqu'en 2006, dont les Coupes du monde. En mai 2001, le groupe ISMM/ISL a été déclaré en faillite par le tribunal du canton de Zoug en raison de pertes estimées à 300 MF. En juillet 2012, un rapport d'enquête a établi l'existence de

réseaux financiers menant au Liechtenstein, en Andorre et aux Îles Vierges. Grâce à ce circuit de blanchiment, Joao Havelange, président de la FIFA de 1974 à 1998, et son ex-gendre, Ricardo Teixeira, président de la Fédération brésilienne et membre du comité exécutif jusqu'en 2012, ont touché, à eux deux, près de 15 MF de pots-de-vin ; 122 MF de rétrocommissions ont également été versées à quatorze autres bénéficiaires dont l'identité a été « anonymisée ». C'est probablement le nom de ces personnes que Michael Garcia pourrait dévoiler. ■É.C.



Joao Havelange, président de la FIFA de 1974 à 1998.



Qatar 2022, un chantier qui continue de susciter des interrogations...

intéressant. Mais j'ai reçu le soutien et les moyens dont j'avais besoin.

Avez-vous été soutenu par la FIFA elle-même ? Par Joseph Blatter en personne ?

D'une manière générale, je ne suis pas en contact personnel avec le président de la FIFA. Je suis en contact avec son secrétariat. Quand j'ai besoin de communiquer, je passe généralement par eux, et il n'y a jamais eu le moindre problème lorsque j'ai eu besoin de ci ou de ça. En fait, ils ont même été proactifs en suggérant, par exemple : "Vous avez besoin d'un avocat suisse pour ça", etc. S'il y avait eu un problème, ç'aurait tout changé. Cela n'aurait pas fonctionné. **Moi, je veux que ça marche, et je répète : O.K., je suis là, peut-être que je ne ferai rien, mais j'écouterai quiconque qui, sur quelque sujet que ce soit, puisse dire quelque chose qui relève de ma juridiction.**

Vous avez donc déjà travaillé, en parallèle, sur les dossiers d'attribution des Coupes du monde, dont celle de 2022 au Qatar. Avez-vous recueilli des informations, et combien de temps cette enquête va-t-elle prendre ?

Très bonne question... C'est un processus de longue durée, et c'est en partie en rapport avec ce dont nous parlions plus tôt. Combien d'informations me parviennent ? Combien de gens seront proactifs et viendront vers moi ? À l'inverse, dois-je décider de prendre du temps pour voyager et convaincre les gens qu'ils doivent parler ? Le sujet lui-même est complexe. Je crois que c'est une bonne opportunité pour tout le monde. Tout le monde en profitera. Je n'ai vraiment pas d'idées préconçues. Comme vous le savez, quand vous parlez aux gens de la Coupe du monde (de 2022), ils ont des opinions très affirmées... ou de gros intérêts en jeu. L'un ou l'autre. Pas moi. Je n'ai aucune opinion sur des sujets comme la date à laquelle elle doit avoir lieu, etc. Mais je prêterai attention à tout, de quelque courant d'opinion que ce soit, et j'examinerai toutes les informations avec la même impartialité, qu'elles viennent des États-Unis, du Qatar, de Russie, d'Australie.

Quels sont vos axes de recherche ?

Ma vue reste la même. Que s'est-il passé ? Où est-ce qu'il y eu des problèmes, s'il y en a eu ? A-t-on violé le code d'éthique ? Et puis, il faut aussi examiner certains des sujets que vous avez mentionnés dans votre dossier*... A-t-on été proche d'une transgression de la règle, est-ce un problème lié à la structure telle qu'elle existait à l'époque ? Je pense que toutes ces questions sont très intéressantes, mais la première de mes priorités est évidemment de déterminer s'il y a eu, ou non, des violations du code d'éthique par des responsables officiels du football.

Quelles sont les personnes qui vous

aident dans votre travail quotidien ? D'autres employés de votre firme juridique Kirkland, par exemple ?

J'en utilise quelques-uns... C'est fluide. Ça dépend. Et il y a un sujet que je trouve très intéressant et que nous n'avons pas abordé : le trucage des matches.

Vous vous occupez aussi de cela ?

(Continuant sur sa lancée.) Ça pourrait devenir un business à plein temps ! En termes généraux, je dirai que c'est un terrain commun avec la division sécurité (de la FIFA). Eux s'occupent des joueurs, des arbitres ; moi, des responsables officiels, des associations... Pour moi, c'est un sujet fascinant dans lequel je souhaiterais m'impliquer davantage, et j'ai commencé à le faire, mais j'ai des impératifs de temps.

Est-ce que le congrès de la FIFA, le 31 mai, pourrait être l'occasion d'une nouvelle impulsion en ce qui concerne les dossiers Coupe du monde ? Ou bien est-ce trop tôt ?

C'est trop tôt... Ce serait bien si l'on pouvait le faire, mais c'est trop tôt pour que je le dise ou que je me fixe une date comme ça. J'espère que des progrès significatifs auront été faits d'ici là, d'une manière ou d'une autre. Mais je n'ai aucune idée aujourd'hui où nous en serons. Ou pas. J'espère que nous aurons au moins fait des progrès significatifs sur la direction (à prendre), qu'il y aura eu une cristallisation des problèmes spécifiques, sur lesquels nous pourrions nous concentrer ; parce que nous pourrions être assis là à parler de problèmes... jusqu'à la fin du week-end. **Une partie du travail d'un bon journaliste d'investigation, ou d'un enquêteur, est d'avoir tous ces faits à l'esprit, mais aussi de savoir où vous voulez aller. De savoir ce que vous devez faire pour en arriver là.** Quelle que soit la date. Quand j'ai rencontré des problèmes de ce type, autrefois, c'était à cause de l'impossibilité d'agir comme ça. Parce que, alors, vous regardez constamment le terrain dans son intégralité, et c'est terriblement inefficace. J'espère qu'avec cet "entonnoir" pour de nouvelles informations (Garcia se réfère à sa "ligne d'accès" ouverte au mois de janvier et qui permet de fournir des informations de manière

anonyme), j'espère vraiment que nous pouvons faire ce travail de "cartographie".

Pour vous, homme de loi, avez-vous été surpris en découvrant le monde du football, ses controverses, ses complexités, son universalité ?

Je savais que le football était beaucoup plus important à l'extérieur qu'à l'intérieur des États-Unis. On me l'avait dit. Mais il y a une grosse différence entre entendre quelque chose et le voir de ses propres yeux. Alors, oui, cela a été une surprise de voir l'attention qui s'est portée sur ce que je fais, ou ce que fait la commission



CELA A ÉTÉ UNE SURPRISE DE VOIR L'ATTENTION QUI S'EST PORTÉE SUR CE QUE JE FAIS.



d'éthique. C'est vrai. Mais j'étais au gala du Ballon d'Or et j'ai aussi vu la beauté du jeu, les plus beaux buts, les meilleurs joueurs, j'ai pu ressentir ce que les gens aiment et admirent dans ce sport, je regarde du foot maintenant, ma fille y joue... et c'était formidable de voir ça.

Il y a des gens qui mettent en cause votre indépendance vis-à-vis de la FIFA. Êtes-vous vraiment indépendant ?

Oui. Et c'est très intéressant. J'entends des critiques : "Comment pouvez-vous être indépendant quand vous êtes payé par la FIFA ?" Eh bien, ce n'est pas une chose si inhabituelle que ça aux États-Unis. Chez nous, quand une entreprise a des problèmes, on fait appel à un audit venu de l'extérieur, généralement dans le cadre d'un accord passé avec le gouvernement. Ce contrôleur sera complètement indépendant et, généralement, soumettra son rapport au gouvernement, mais il sera payé par l'entreprise ! Ma connexion avec la FIFA est celle qu'aurait un administrateur (*externe*). Je me sers de ses services de temps à autre pour faire transiter des messages, ou quand je veux avoir accès à l'original d'un dossier, ou quand j'ai besoin qu'on rembourse les frais d'un enquêteur ou d'un avocat. Mais il n'y a pas de supervision de ce que je fais. Je suis réellement indépendant vis-à-vis de la FIFA. Je pense que ce n'est pas une relation aussi étrange que ça. Il y a eu beaucoup de cas de ce type aux États-Unis.

Mais qu'en est-il de Sepp Blatter ? Veut-il savoir ce que vous avez à dire sur le Qatar, sur la Russie ?

Je ne suis pas en rapport direct avec M. Blatter, je vous le répète. Je ne lui soumetts pas de rapports. Il ne me parle pas de mon travail. Je ne pourrais rien vous dire, dans un sens ou dans l'autre, sur ces sujets, parce que nous n'avons pas ce type d'interaction. Il s'est tenu en dehors de ma "sphère". Il est le président de la FIFA, il fait ce qu'il a à faire. Je l'ai rencontré peut-être... une fois lors des trois premiers mois de ma mission.

Et si vous avez des informations concrètes à communiquer sur l'attribution des Coupes du monde 2006, 2018 et 2022, à



J'ENTENDS DES CRITIQUES : "COMMENT POUVEZ-VOUS ÊTRE INDÉPENDANT QUAND VOUS ÊTES PAYÉ PAR LA FIFA ?" EH BIEN, CE N'EST PAS UNE CHOSE SI INHABITUELLE QUE ÇA AUX ÉTATS-UNIS.

l'Allemagne, à la Russie et au Qatar, vous les mettez sur la table ?

(Immédiatement.) Absolument.

Sans la moindre hésitation ?

Absolument. Je mettrai ce que j'ai, ou ce que je n'ai pas, sur la table, d'accord ? Je n'ai pas d'idée préconçue du style : "C'est ça qui s'est passé." Quoi que je trouve, je mettrai tout sur la table, tout ce que nous trouvons, et ce que nous n'avons pas trouvé. Et je crois que c'est dans l'intérêt de tous. Un regard juste. Dur, mais juste. En écoutant tout le monde et en faisant une évaluation juste.

Est-il possible d'imaginer qu'avec les informations que vous avez recueillies la Coupe du monde 2022 n'ait pas lieu au Qatar ?

Je sais que tout le monde est intéressé par ça. Mais je pense, et je crois que le juge Eckert dirait la même chose, que notre juridiction se limite

aux personnes. La seule chose que nous puissions faire est de dire : "Vous, responsables du football, avez violé cette clause du code éthique, et vous, responsables du football, allez être punis de cette sanction." Mais il ne s'agit que des personnes. C'est ce que nous pouvons faire, O.K. ? Ces décisions, sur le site choisi pour la Coupe du monde, vous savez, c'est en dehors de la juridiction de la commission d'éthique. C'est un processus complètement distinct. » ■ **PH.A. ET É. C.**

* Michael Garcia s'est fait traduire l'intégralité du dossier Qatargate publié par France Football le 29 janvier dernier.

Sepp Blatter, le 2 décembre 2010, lors d'une annonce qui n'en finit pas de faire parler.

